

D'autre part, le 21 décembre les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis se sont réunis pour discuter la convocation du Comité des Dix pour le désarmement. Les sessions de l'OTAN se rattachaient organiquement aux réunions des chefs de gouvernement et aux débats ministériels sur le désarmement; c'est pourquoi l'OTAN ne s'est pas contentée de passer en revue la situation internationale et les problèmes courants dont elle était saisie au chapitre de la défense; elle a également étudié les questions ayant trait aux prochaines négociations «au sommet» entre l'Est et l'Ouest, et les préparatifs des discussions sur le désarmement au sein du Comité des Dix, comme au cours de la réunion «au sommet».

Les trois premières journées de la réunion ont été consacrées à une analyse de la situation internationale, des problèmes de défense et des négociations prochaines à l'échelon supérieur. Les délégués ont étudié avec une attention spéciale l'attitude actuelle du Gouvernement soviétique au sujet des problèmes mondiaux; ils ont exprimé l'espoir que les entretiens futurs avec l'URSS permettraient de se rapprocher d'une solution dans les domaines essentiels. Examinant la situation militaire, les ministres ont pris note du fait que la puissance militaire soviétique continuait à croître et ont conclu que les plans actuels de défense de l'OTAN restent valables. Compte tenu des progrès déjà accomplis ainsi que de l'amélioration de la situation économique de la plupart des pays de l'OTAN, les Ministres sont convaincus que l'OTAN, dans son ensemble, est en mesure de sauvegarder la force nécessaire à l'Alliance. Songeant à l'avenir, les Ministres ont demandé au Conseil permanent de mettre au point un programme à long terme quant aux objectifs de l'Alliance dans les domaines politique, militaire, scientifique et économique, ainsi qu'en matière de contrôle des armements.

Au cours de la séance de clôture, les délégués ont étudié les rapports des quatre chefs d'État, traitant des préparatifs pour la réunion «au sommet» Est-Ouest, et les recommandations des cinq ministres des Affaires étrangères quant aux questions de désarmement. Le Conseil a pris note de la proposition à soumettre au Gouvernement soviétique, touchant l'ouverture «au sommet» de négociations entre l'Est et l'Ouest, et a approuvé le principe d'une série de réunions de ce genre, dont la première se tiendrait à Paris en avril 1960. Le Conseil atlantique a approuvé les dispositions voulant que l'OTAN soit consultée avant les négociations, consultations qui permettront au Conseil et à ses membres de jouer un rôle actif dans la réussite finale. Au chapitre du désarmement, le Conseil a étudié le rapport des cinq ministres des Affaires étrangères et a approuvé l'idée d'une première réunion du Comité des Dix pour le désarmement, qui se tiendrait vers le 15 mars 1960. Le Conseil a donné son accord aux consultations qui auraient lieu entre les cinq ministres et les représentants des autres membres de l'Alliance. En outre, le Conseil a appuyé une proposition du Canada demandant au Conseil permanent, en faisant appel au besoin aux autorités militaires de l'OTAN, d'envisager quelle contribution supplémentaire il pourrait apporter à l'étude des plans de désarmement contrôlé.

2. Domaine militaire

L'OTAN n'a cessé de fonder sa politique de défense sur l'avis, exprimé au cours des diverses sessions ministérielles du Conseil tenues durant l'année, selon lequel il est indispensable pour assurer la sécurité des États